

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Ferme éolienne du Carnet à FROSSAY

Description de l'établissement

Nom : Ferme éolienne du Carnet
Adresse : Lieu dit du Carnet
Commune principale : FROSSAY (44061)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : 71.12B - Ingénierie, études techniques
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 07/04/2023

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP5750090101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : L'ancienne éolienne a été démontée et l'ensemble de ses composants traités suivant des filières de traitement autorisées (y compris poste de livraison).

- Le jacket constituant le socle de l'éolienne avait été intégralement démonté (avec maintien en place uniquement de 6 pieux de fondation avec recepage à -2.5m/ -3m du niveau du sol)

- le ponton présent sur les berges de la Loire avait été également démonté (avec remise en état des Berges de la Loire avec apport de 12 m³ de matériaux analogues aux berges voisines) (avec maintien en place uniquement des pieux de fondation dont la tête de pieux est à 1m sous la vase)

- Le terrain a été remis en état : l'exploitant a ainsi pu justifier que les matériaux de remblais ayant servi aux plate-formes de démontages de l'éolienne avaient été évacués (les plate-formes ayant servi au chantier était d'environ 1 259m²). Des matériaux sains correspondant à des sables (2 775 m³) ainsi que les matériaux initiaux (avant mise en place des plate-formes) ont été remis sur site assurant ainsi la remise en état du site. L'exploitant a fait réaliser des analyses de sols avant et après démantèlement de l'éolienne par un cabinet d'études (rapport d'août 2022-V2).

Il a été procédé à la réalisation de 14 sondages à la tarière manuelle (S1 à S14) jusqu'à une profondeur maximale de 0,05 mètres.

La conclusion globale du bureau d'études est que " Sans changement d'usage du site, il n'y a pas de nécessité de prendre des mesures particulières".

En revanche, en cas de changement d'usage, des investigations complémentaires seront nécessaires pour établir la compatibilité du nouvel usage avec l'état du milieu.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 07/04/2023

Enjeux et environnement :

Description³ : Dossier de démantèlement de l'éolienne:
L'exploitant a fait réaliser des analyses de sols avant et après démantèlement de l'éolienne par un cabinet d'études spécialisé (rapport d'août 2022-V2).
Il a été procédé à la réalisation de 14 sondages à la tarière manuelle (S1 à S14) jusqu'à une profondeur maximale de 0,05 mètres.
Les conclusions du bureau d'études sont les suivantes:

Paramètres inorganiques

Ces résultats montrent la présence d'une légère anomalie en Eléments Traces Métalliques :

- En antimoine au sein des remblais de l'échantillon 1A. La concentration mesurée dépasse la gamme de valeurs des anomalies dites « naturelles ».

Paramètres organiques

Les résultats analytiques ont mis en évidence :

- La présence d'anomalies légères à modérées en composés de types hydrocarbures au droit des échantillons. Les concentrations mesurées sont toutefois inférieures au seuil d'admission en ISDI (500 mg/kg MS).

- L'absence ou la très faible présence en composés de type HAP au droit des échantillons ayant fait l'objet d'analyses. Les concentrations sont soit inférieures aux limites de quantification du laboratoire, soit faibles et donc inférieures au seuil d'admission en ISDI.

- L'absence de composés de type BTEX dans les échantillons prélevés sur site. Les concentrations mesurées sont inférieures aux seuils de quantification du laboratoire.

- L'absence de composés de type PCB dans les échantillons analysés. Les concentrations mesurées sont inférieures aux seuils de quantification du laboratoire.

- L'absence de composés de type glycols dans les échantillons analysés. Les concentrations mesurées sont inférieures aux seuils de quantification du laboratoire.

La conclusion globale du bureau d'études est que " Sans changement d'usage du site, il n'y a pas de nécessité de prendre des mesures particulières".

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

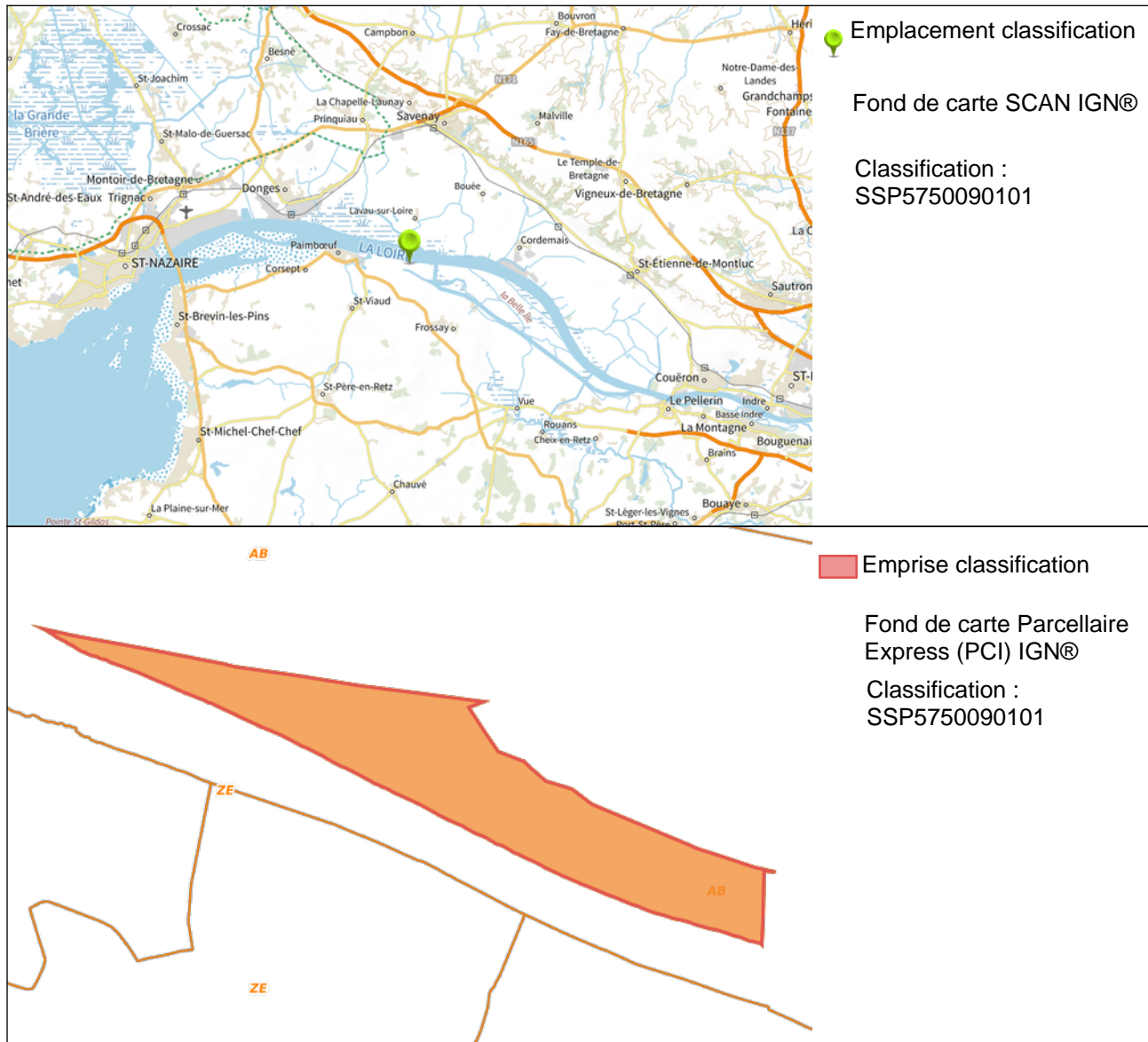
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Frossay	1	AB	0210	44

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 324449.7809242389, Lat. : 6698426.907337623

Superficie estimée :

663098 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.